

---

## Compte-rendu de réunion du Conseil Municipal Conseil du 12 juin 2009

---

20:00. Présence de onze conseillers (quatre étant excusés), de la secrétaire générale et de la nouvelle secrétaire de mairie, Husné Pinarbasi.

### **Urbanisme.**

Michel Lajoie fait adopter la révision de la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager). Ce document a été approuvé par le préfet et facilitera le traitement des dossiers d'urbanisme.

### **Forêt communale.**

Patrick Chollier présente une étude de l'ONF (Office National des Forêts) sur l'aménagement de la forêt communale (20 ha), pour la période 2009-2028. Le Conseil approuve le dossier et le programme d'actions associées (affouage).

### **Travaux.**

**Musée.** Patrick Chollier lit un courrier du sous-préfet réclamant l'annulation des marchés négociés pour vice de forme. Une nouvelle délibération est adoptée qui permettra la signature de nouveaux actes d'engagement avec les entreprises choisies.

La plate-forme horizontale pour l'accès au musée des personnes handicapées, imposée par la commission de sécurité, va être réalisée avec utilisation de remblai déjà sur place, pour réduire le surcoût.

La charpente du musée sera modifiée avec un linteau bois qui supprimera un poteau en béton. Un avenant sera préparé pour tenir compte de ces modifications, avec réduction du coût béton et légère augmentation du coût charpente.

Chahid El Amine, membre de la commission travaux, exprime ses réserves au sujet de l'action du maître d'œuvre et propose qu'une mise au point lui soit faite.

**Aménagement de la poste.** Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 22 750 €. Le conseil autorise le maire à procéder aux consultations et appels d'offres selon les crédits inscrits au budget.

**Aires de jeux.** Geneviève Constan présente le travail de la commission sociale et scolaire. Deux modules sont étudiés, un pour les tout-petits qui serait installé dans l'espace-loisirs, près du terrain de football, partie herbe, d'un coût de 19 131.20 € HT et un skate park, subventionné à hauteur de 25% par le conseil général de l'Isère, qui serait installé entre la route de Marignieu et le chemin menant au camping, d'un montant de 19 990.00 € HT. Enfin le bac à sable à l'école maternelle sera aménagé pour répondre aux nouvelles normes de sécurité, pour un montant de 2 985.00 € HT.

**Alimentation électrique du stade.** Jean-Marc Biessy rappelle que l'alimentation électrique est limitée et ne permettrait pas l'installation de deux éclairages supplémentaires demandés par l'USVA pour des entraînements nocturnes, et les besoins du camping sur lequel le gestionnaire souhaite implanter des Mobil Home. Les besoins en puissance électrique vont être chiffrés. Le Maire va contacter le Comité Départemental du Tourisme pour la requalification du camping.

**Rénovation de la Cantine Scolaire.** J.-M. Biessy présente les trois devis pour l'arrachage du revêtement, puis l'application d'une peinture. L'entreprise Expert Design est retenue étant la mieux-disante, avec 4 592.00 € HT pour une intervention de trois jours.

**Rénovation du secrétariat.** J.-M. Biessy rappelle qu'il s'agira de travaux d'électricité, de peinture et du changement de mobilier. Les consultations continuent, les travaux se feront à l'automne.

**Chemin de desserte de la cascade du Verbois.** Les buses d'écoulement des eaux sont cassées. Leur réparation est estimée à 1 662.00 € par AMSE. Le conseil approuve et autorise l'exécution des travaux.

**Hotel-Restaurant *Le Val d'Amby*.** M. Lajoie rappelle que la commission de sécurité a demandé l'installation d'une seconde main courante entre les deux étages du gîte vu la largeur de l'escalier. Les employés communaux réalisent ce travail la semaine suivante. En revanche le conseil refuse de financer les travaux dans l'hôtel, propriété privée.

### **Personnel**

Patrick Chollier propose de créer un poste saisonnier temps plein (juillet-août) pendant les congés d'été des agents techniques. Le conseil approuve avec une rémunération sur la base du SMIC + 10% majorée des congés payés.

### **Finances**

**Bail commercial du tabac-presse.** Le Maire demande au Conseil de proposer un loyer à Mme Esposito qui transférera son commerce du local actuel à celui où était la poste. La surface utilisée sera multipliée par 2.5, le confort plus grand et l'activité déjà étendue à l'agence postale commerciale comportera de l'épicerie. Le Conseil décide à l'unanimité un loyer de 300 € mensuels.

**Approbations diverses.** Encaissement d'un chèque de l'assureur Groupama, pour trop versé lors de la cotisation annuelle (331.85€). Remboursement de Mme Sage pour deux achats de petit matériel (99.98€). Participation au Centre Medico Scolaire de la Tour du Pin (109.8€). Participation à la classe d'intégration scolaire de Chavanoz que fréquente un enfant de Hières-sur-Amby (727.73€). Patrick Chollier présente l'analyse des finances communes 2008 réalisée par le Trésorier de Crémieu. La commune a un fonds de roulement suffisant et un taux d'endettement peu élevé. Les taux d'imposition sont bas ce qui laisse des marges de manœuvre pour l'avenir.

### **Associations.**

Jean-Pierre Marcel rend compte de son entretien avec deux représentants de l'association *Les Fervents de la Saint-Hubert*, qui lui ont donné les informations souhaitées. Il propose au Conseil de renouveler la subvention de l'an dernier 720 €. Le Conseil accepte.

Patrick Chollier fait approuver par le conseil la signature d'une convention permettant à la Maison du Patrimoine d'accepter des paiements par chèques culture de la société "Le chèque Lire" .

**Questions diverses** posées par deux conseillers, Kathy Alloin et Hervé Deschamps:

- Les parcelles du parc d'activités ne sont pas entretenues : Le Maire répond que lors de leur installation il n'y avait pas de cahier des charges, ce qui n'est plus le cas pour les nouvelles entreprises.
- Fauchage du pré de ce parc d'activités : La CCIC expérimente un fauchage raisonné pour étouffer l'ambrosie en laissant l'herbe pousser suffisamment. D'où un décalage de la date du fauchage.
- Nids de poules sur la rue des grands peupliers : La campagne de réalisation des "emplois partiels" a commencé et cette rue sera concernée.
- Réparation des plots devant la mairie-école : La réparation sera faite par nos services techniques.
- Petits travaux de la salle des fêtes. J-M.Biessy en note la liste et fera le nécessaire.
- Fourniture d'un lave-vaisselle pour la cantine : Le Maire a négocié avec la mairie de Verna qui financera l'acquisition.
- Prêt de matériel du comité des fêtes : Une réunion a été provoquée par le Maire avec les associations pour trouver une solution à ce problème.
- Rétablissement de l'heure du conte" à la bibliothèque : J-P. Marcel se dit bien sûr favorable à cette initiative.
- Stationnement des véhicules durant la vogue : Le stationnement est rendu encore plus difficile cette année en raison des travaux du musée qui bloquent son parking. Des solutions sont à trouver.

Fin de réunion 0:30